

Date de mise en ligne : 20/12/2023

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 15/12/2023

Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 16 (4 pouvoirs)

- **2023/12-192 - Contrat de maintenance logiciels Berger Levrault**

⇒ Autorisation de renouveler le contrat de suivi de progiciels et de maintenance de Berger Levrault pour un montant annuel de 4290.65 € HT et 70.40 €HT pour la mise à jour ORACLE. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-193 - Contrat de maintenance du logiciel EDUTICE**

⇒ Autorisation de renouveler le contrat de maintenance annuel avec la société NOVATICE pour la sécurisation des ordinateurs et tablettes de l'ESCALE au montant de 900 € HT. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **/12-194 - Délibération relative à la proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne**

⇒ Avis favorable à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposée par le Président de la Région Bretagne. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-195 - Rapport d'activité 2022 de Fougères Agglomération**

⇒ Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activité 2022 de Fougères Agglomération. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-196 - Demande de subvention exceptionnelle de l'association « les Restos du Cœur »**

⇒ Octroi d'une subvention de 400 € à l'association « les restos du Cœur ». Approbation à la majorité par 15 voix pour et une contre.

- **2023/12-197 - Subvention 2024 aux projets pédagogiques**

⇒ Maintien de la subvention pour projets pédagogiques aux 2 écoles de la commune, au montant de 5.15 € par enfant Romagnéen. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-198 - Participation 2024 pour fournitures scolaires**
⇒ Maintien aux mêmes montants qu'en 2023, de la subvention pour fournitures scolaires (maternels 38.03 € et élémentaires 40.58€) versée aux écoles pour les enfants Romagnéens. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-199 - Participations 2024 aux « classes de découvertes » avec hébergement**
⇒ Maintien de la participation aux classes découvertes avec hébergement aux mêmes montants qu'en 2023, soit 58.05 € /enfant de la commune. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-200 - Participations « goûter de Noël » pour 2024**
⇒ Maintien de la participation « goûter de Noël » au montant de 2023, soit 5.05 € par enfant Romagnéen. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-201 - Convention territoriale globale – avenant 1**
⇒ Approbation de l'avenant 1 à la CTG intégrant la MSA comme signataire de la convention. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-202 - Ecole publique – Budget 2024**
⇒ Maintien du budget 2024 de l'école Lucie Aubrac aux mêmes montants qu'en 2023. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-203 - Tarifs 2024 – Restaurant scolaire**
⇒ Maintien des tarifs 2024 au niveau de 2023, soit 4.80 € /repas pour les Romagnéens et 5.80 € /repas pour les familles extérieures. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-204 - Tarifs 2024 – Garderie périscolaire**
⇒ Augmentation de 5% des tarifs de garderie périscolaire. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-205 - Tarifs 2024 – Accueil de loisirs**
⇒ Augmentation de 5% des tarifs d'accueil de loisirs hors repas. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-206 - Tarifs 2024 – Salle de l'Atrium**
⇒ Augmentation de 5% des tarifs de la salle des fêtes Atrium. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-207 - Tarifs 2024 de l'ESCALE**

⇒ Augmentation de l'adhésion à l'ESCALE de 15,00 à 16,00 €/adulte. Maintien des tarifs des ateliers aux montants 2023. Réduction des tarifs des sorties. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-208 - Tarifs 2024 – Vin d'honneur salles Jean Thomas, et Saint Martin**

⇒ Augmentation des tarifs de location des salles Jean Thomas et Saint Martin en cas de vin d'honneur à 44,00 € au lieu de 42,00 €. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-209 - Tarifs 2024 – Salles de danse et de judo**

⇒ Augmentation des tarifs des salles de danses et de judo. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-210 - Tarifs 2024- Cimetière communal**

⇒ Augmentation des tarifs des concessions et columbarium. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-211 - Tarifs 2024 – Photocopies**

⇒ Maintien des tarifs des photocopies. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-212 - Droit de place 2024 pour les taxis**

⇒ Augmentation du droit de place taxi à 128 € l'année. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-213 - Ecoles privées extérieures – participations de Romagné aux frais de fonctionnement des enfants romagnéens scolarisés dans ces établissements**

⇒ Refus de participation aux charges de fonctionnement pour les enfants Romagnéens scolarisés dans les écoles privées à Javené et Lécousse. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-214 - ESCALE - Contrat d'achat de l'énergie électrique produite par les installations utilisant l'énergie solaire photovoltaïque**

⇒ Approbation du contrat d'achat de l'énergie électrique produite par les panneaux photovoltaïques de l'ESCALE, avec Electricité de France ; Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-215 - SCOT du Pays de Fougères – Avenant 1 à la convention Autorisation du Droit des Sols**

⇒ Approbation de l'avenant 1 à la convention relative à l'autorisation du droit des sols avec le SCOT ; Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-216 - Agence locale de l'Énergie du Pays de Fougères– Avenant 3**
⇒ Approbation de l'avenant 3 à la convention avec l'ALE ; Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-217 - Installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) – Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine- Convention de financement**
⇒ Approbation de la convention de financement avec le SDE 35 concernant la pose d'une borne de recharge électrique sur la zone des Estuaires. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-218 - Rapport d'activité 2022 de l'ESCALE**
⇒ Approbation du rapport d'activités 2022 de l'ESCALE. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-219 - ESCALE – convention de complémentarité avec l'EVS Association Familiale et Rurale CSF de Saint-Sauveur-des-Landes**
⇒ Approbation de la convention de complémentarité entre l'ESCALE et l'EVS association familiale rurale CSF de Saint Sauveur des Landes ; Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-220 - ESCALE – convention avec le SCOT du Pays de Fougères**
⇒ Approbation de la convention de partenariat avec le SCOT du Pays de Fougères pour la mise en place de permanences au sein de l'ESCALE. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-221 - ESCALE – convention avec l'ADMR – projet d'ateliers d'éveil pour les 0-3 ans et leurs parents**
⇒ Approbation d'une convention avec l'ADMR du Pays de Fougères pour la mise en place d'un atelier pour les enfants de moins de 3 ans et leurs parents au sein de l'ESCALE.
Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

- **2023/12-222 - ESCALE – convention avec l'association Ass Mat Anim – avenant 1**
⇒ Approbation du renouvellement de la convention avec l'association Ass Mat Anim pour la mise à disposition d'une salle à l'ESCALE. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour.

Fait à Romagné, le 20/12/2023

Le Maire

Cécile PARLOT

